

« Inkyfada » : Article 230 du Code pénal: La criminalisation anticonstitutionnelle

Écrit par Administrator

Mercredi, 27 Mai 2015 00:00 - Mis à jour Dimanche, 09 Octobre 2016 13:00



« Inkyfada » : Article 230 du Code pénal: La criminalisation anticonstitutionnelle

La Constitution de janvier 2014 consacre les libertés et les droits individuels. Le code pénal se retrouve alors souvent en contradiction, comme c'est le cas avec l'article 230 qui criminalise l'homosexualité.

<https://inkyfada.com/2015/05/article-230-code-penal-criminalisation-anticonstitutionnelle-homosexualite-tunisie/>